

# Communauté de communes de la Beauce Loirétaine

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



### 7.1.2 Plan des SUP



PLUi-H approuvé par délibération  
du Conseil Communautaire en  
date du 25 mars 2021

# Plan de Servitudes d'utilité Publique

Plan de zonage

échelle: 1 / 50 000ème

- Eaux**  
AS1 - Conservation des eaux potables et minérales
- Monuments historiques**  
AC1 - Monuments Historiques inscrits et classés
- Patrimoine architectural et urbain**  
AC4 - Protection au titre des abords de monuments historiques
- Gaz et électricité**  
I3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution  
I4 - Electricité : établissement des lignes électriques
- Circulation aérienne**  
T4 - Relations aériennes : servitude de balisage  
T5 - Relations aériennes : servitude de dégagement  
T7 - Relations aériennes : servitudes à l'extérieur des zones de dégagement (ZD) (concerne tout le territoire)
- Télécommunications**  
PT1 - Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques  
PT2 - Télécommunications : protection contre les obstacles  
PT3 - Télécommunications : communications téléphoniques et télégraphiques
- Ouvrages de défense**  
AR3 - Servitudes militaires : magasins à poudre de l'armée et de la marine  
AR6 - Ouvrages militaires terrestres : abords des champs de tir
- Cimetières**  
INT1 - Emplacement cimetière  
INT1 - Périmètre cimetière
- Ouvrages et plans de prévention des risques**  
PM2\_GENERATEUR\_SUP\_S\_045  
PM3 - Plans de prévention des risques technologiques

**Direction Départementale des Territoires du Loiret**  
Service Urbanisme et Aménagement et  
Développement du Territoire  
**Pôle Connaissance et Prospective Territoriales**  
131, rue du Faubourg Bannier 45042 ORLEANS Cedex  
Tél : 02 38 52 47 71 - Courriel : ddt-pcpt-suadt@loiret.gouv.fr

